

## Former à la cybersécurité dans tous les territoires



**Nicolas FORISSIER**

*Député de l'Indre*

*Membre de la commission des affaires étrangères*

*Assemblée nationale*

### **Nouveau confinement, nouvelles inquiétudes sur la cyberprotection de nos systèmes informatiques.**

Rappelons-nous le printemps dernier. À l'annonce du confinement en mars, plus d'un million de Français avaient quitté en une semaine l'Île-de-France pour rejoindre les autres territoires, selon les données d'Orange. La crise sanitaire changeait ainsi considérablement notre rapport au travail : elle a fait exploser le recours au télétravail. Et le nouveau confinement qui vient de débuter le confirme. Ce changement soudain a concerné l'ensemble de la société - les entreprises grandes et petites, les professionnels libéraux et indépendants, mais aussi l'administration, les collectivités, les établissements de santé, les associations - ont été concernés. Le télétravail s'est généralisé. Mais en parallèle s'est posé et se pose à nouveau de manière accrue le problème

de la protection des données, des échanges et des transactions.

Le basculement particulièrement rapide du premier confinement a obligé les entreprises, administrations et collectivités à s'adapter sans toujours pouvoir sécuriser de manière satisfaisante leurs systèmes informatiques. Ainsi, le nombre de cyberattaques de grande ampleur a explosé entre le mois de mars et le mois de juin et tous les domaines ont été touchés : des institutions à la santé en passant par les entreprises.

Le défi de la sécurisation des systèmes informatiques qui pouvait encore sembler une préoccupation éloignée est devenu une réalité quotidienne du monde économique, mais aussi éducatif et scientifique.

La seule façon de répondre de manière concrète et durable à cette réalité est de multiplier les démarches en termes de formation à destination des élus, des entreprises et des administrations afin de couvrir l'ensemble du territoire français et de sa population le plus rapidement possible. Le lancement par le Gouvernement d'une mission de préfiguration d'un Campus de la cybersécurité, en juillet 2019, ne suffit plus. Chaque territoire doit s'armer, en disposant des infrastructures numériques nécessaires, en facilitant l'accueil des entreprises et des professionnels, en offrant des formations complètes aux jeunes au travers d'une variété de diplômes. Car celles et ceux que nous formons auront un rôle majeur au sein de l'entité qu'ils intégreront, pour répondre à des enjeux sécuritaires et stratégiques afin de préserver nos institutions, nos services et nos entreprises.

En effet, l'an dernier, 4 entreprises sur 10 ont été victimes de cyberattaques et le MEDEF indique dans une étude que 20 % des TPE touchées ont subi un préjudice supérieur à 50 000 euros, ce chiffre dépassant les 100 000 euros pour 13 % d'entre elles. On le voit, l'enjeu est colossal. En protégeant le tissu économique français - constitué majoritairement de TPE et PME - nous préserverons l'activité de nos territoires dont l'économie repose largement sur ces petites structures.

Ce tournant majeur ne peut être opéré qu'en demandant à l'État et aux collectivités d'être moteurs dans cette transition. Nous devons nous saisir du sujet, et je veux pour cela saluer l'initiative lancée à Aurillac en septembre 2019 de la création d'un DUT faisant la part belle à la cybersécurité. C'est dans ce sens que je travaille depuis deux ans, en préparant la création d'une École d'Ingénieurs spécialisés en cybersécurité à La Châtre, dans l'Indre, afin de former de futurs cadres capables de gérer des crises de grande ampleur. Il est important que les collectivités locales s'engagent activement dans ce type de projets, afin d'apporter une palette de formations plus large que celles proposées par les entreprises privées.

Le Conseil de l'Europe avait souligné dès 2001 l'importance cruciale de répondre à la menace toujours croissante des cyberattaques. Vingt ans plus tard, où en est-on ? Il est urgent d'obtenir la mobilisation des acteurs publics et privés pour développer les réponses adéquates en matière de cybersécurité, avec des formations présentes dans les territoires ruraux comme dans les métropoles, démontrant ainsi que c'est toute la France qui avance dans ce domaine crucial pour l'avenir.